

Parc
naturel
régional des
baronnies
provençales



Une autre vie s'invente ici



 Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur

GRENHA
Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes

—
de la Biodiversité
Communale

Val Buëch-Méouge et Eourres



PRÉFACE

Lorsque le Parc des Baronnies provençales a proposé notre candidature pour l'ABC se fût bien sûr un « **grand OUI** » ! Pour la commune de Val Buëch-Méouge, c'était une merveilleuse occasion de connaître notre patrimoine et de continuer le travail de sensibilisation auprès de la population ; pour la commune d'Ourres, cela nous permettait d'approfondir et de valider nos orientations de gestion écologiques du territoire... c'était aussi l'occasion de relier nos deux communes, de transcender les limites administratives et d'honorer la Nature.

abc...

est un bel outil de connaissances qui nous confirme la richesse de notre territoire et conforte nos choix de développement respectueux de notre biodiversité.

**La marraine
et le parrain de l'ABC**

Caroline YAFFÉE
et Gérard NICOLAS



PRÉAMBULE

La connaissance, la préservation du patrimoine naturel et la sensibilisation des habitants et visiteurs sont au cœur des missions du Parc naturel régional des Baronnies provençales. Les communes adhérentes qui le souhaitent peuvent être accompagnées par le Parc dans leurs projets. C'est une véritable ingénierie technique et administrative qui est mise à leur disposition.

C'est ainsi qu'est né le projet de l'Atlas de la Biodiversité Communale des communes d'Ourres et Val Buëch-Méouge, soucieuses de mieux connaître leur environnement et de partager les connaissances avec la population.

Et si entre nous, on l'appelait ABC, c'est plus facile à retenir, non ?

MAIS AU FAIT, C'EST QUOI UN ABC ?

Un ABC permet à une commune ou à plusieurs, comme c'est ici le cas, de connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel. C'est une excellente base pour construire un véritable dialogue entre les élus locaux, les gestionnaires d'espaces naturels, les citoyens, les acteurs socio-économiques et experts scientifiques et associatifs autour de la question fondamentale de la préservation de notre biodiversité. La connaissance et son partage sont le socle fondamental pour mieux cerner les enjeux environ-

nementaux auxquels nous devons faire face et pouvoir les intégrer dans nos politiques publiques et d'aménagement du territoire.

Cette démarche a été lancée, depuis 2017, par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire via l'Agence Française pour la Biodiversité (devenue au 1^{er} janvier 2020, l'Office Français de la Biodiversité) qui soutient financièrement ces programmes territoriaux.

A ce jour, ce sont 107 ABC qui sont réalisés sur 1 156 communes en France.

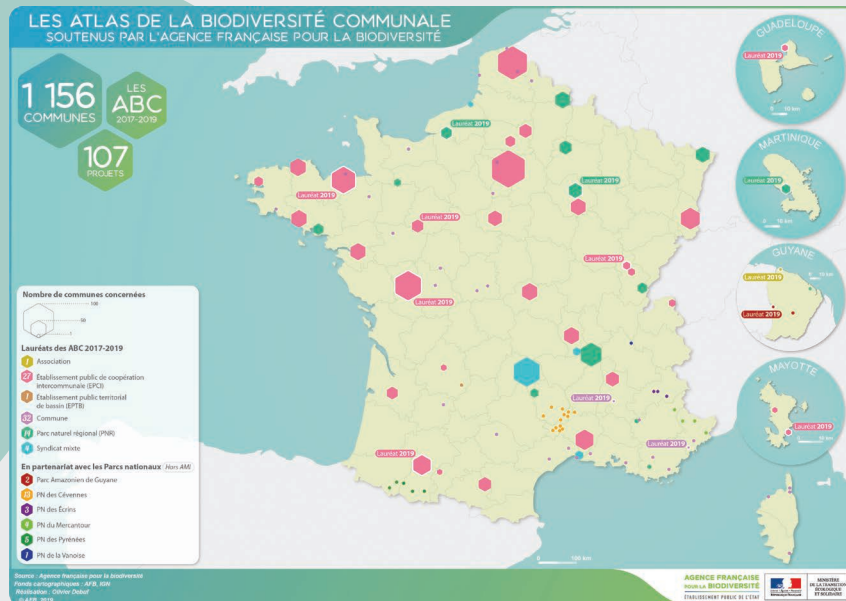
En région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, 18 ABC ont été réalisés pour 117 communes dont 2 portés par des Parcs naturels régionaux. Les Parcs constituent des partenaires historiques et privilégiés, à eux seuls, ils concernent 14 ABC.

Le Parc s'est associé avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), structure avec laquelle nous travaillons depuis de nombreuses années.

Le CEN PACA, créé en 1975, est une association à but non lucratif, d'intérêt général. Son objectif est de préserver le patrimoine naturel de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il regroupe scientifiques, naturalistes de compétences diverses, personnel administratif, amoureux de la nature et toute personne intéressée par la préservation des richesses naturelles de la région.

Pour cet ABC, le choix a été d'orienter les inventaires sur deux grands types de milieux et de certains groupes d'espèces (faune) y vivant : les vieux boisements et les milieux ouverts. Le Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes (GRENHA), association spécialisée dans la connaissance des insectes sur ce département, a mobilisé ses bénévoles pour participer à ce grand inventaire.

Ainsi, avec cet ABC, nous avons choisi de travailler sur des groupes d'espèces mal connus, mais dont l'identification est relativement aisée et qui peuvent être des indicateurs de l'état de santé de leur écosystème. Pour les milieux ouverts (pelouses et prairies) nous avons choisi les papillons de jour (rhopalocères) et les orthoptères (criquets et saute-relles). Pour les forêts, le choix s'est porté sur les chauves-souris, les papillons de nuit (hétérocères) et certains coléoptères des vieux arbres. Mais au gré de nos recherches et en fonction des compétences et des centres d'intérêt de chacun, la liste des espèces connues sur la commune de Val Buëch-Méouge a pu s'agrandir de nouveaux mollusques, punaises ainsi que d'autres types de coléoptères ou reptiles.





SOMMAIRE



P.21

LES COURS D'EAU
ET LES ZONES HUMIDES

LES FORÊTS

P.28

P.36

LES PELOUSES
ET LES LANDES

LES ESPACES AGRICOLES,
BOCAGES ET HAMEAUX

P.46

P.49

LES ÉBOULIS
ET LES FALAISES

Biodiversité

UNE FRAGILITÉ DE L'INVISIBLE AU VISIBLE

“

Le changement climatique est devenu une évidence et ses effets commencent à être perceptibles. L'érosion de la biodiversité est aussi une réalité reconnue par les spécialistes, mais comme elle n'est pas facilement visible par tout un chacun, la prise de conscience est toujours difficile, et du coup, les actions nécessaires tardent à se mettre en place. La conjonction du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité est dramatique pour la pérennité des écosystèmes et très préoccupante pour l'avenir de l'humanité.

Les causes de ces bouleversements sont bien connues, elles sont directement liées aux activités humaines, aux modes de vie d'une bonne partie de la population mondiale et à une forme de pensée toujours plus tournée vers l'hyper consommation et le profit immédiat. Or, les adaptations aux changements, voire les solutions pour enrayer cette spirale destructrice, ne peuvent vraiment se concevoir qu'à un niveau local, notamment dans l'aménagement du territoire, les accompagnements sociaux, les initiatives pédagogiques et citoyennes, ou encore dans nos comportements quotidiens.

THIERRY TATONI

Aix-Marseille Université – Conseil scientifique, éthique et prospectif du Parc

”

LA BIODIVERSITÉ C'EST QUOI ?

C'est la Zygène transalpine (Zygaena transalpina), l'Epeire frelon (Argiope bruennichi), le Renard roux (Vulpes vulpes), le Syrphe du groseillier (Syrphus ribesii), l'Achillée millefeuille (Achillea millefolium), le Bruant fou (Emberiza cia), le Lepture fauve (Stictoleptura fulva)...

C'est l'ensemble de la faune et de la flore et cela représente des milliers d'espèces uniquement sur les communes de Val Buëch-Méouge et d'Hourres. Mais la biodiversité c'est également la vieille forêt de chênes, le jeune boisement de pins, la prairie humide, la pelouse de crête, la source, la falaise, etc. C'est la diversité des écosystèmes, à savoir des milieux de vie où évoluent ces espèces. La diversité c'est aussi la diversité des gènes, car comme pour chacun d'entre nous, chaque individu de chaque espèce est unique.

Mais la biodiversité est plus complexe que ça. C'est aussi la symbiose (c'est-à-dire l'association à bénéfique réciproque) entre la truffe et le chêne, c'est le Coucou gris (*Cuculus canorus*) qui pond dans le nid de la fauvette, c'est le bousier qui enfouit les excréments dans le sol, c'est le bourdon qui pollinise la sauge, c'est la Méloé qui grandit dans le nid de l'abeille solitaire, c'est le sanglier qui sait où se rouler pour enlever ses parasites, c'est le renard qui connaît les limites du territoire de ses congénères, etc.

Bref, la biodiversité ce sont des interactions, des associations, de la coopération, de la compétition, de la communication, de la prédation, et de l'adaptation.

LES MENACES ET LE CHANGEMENT GLOBAL

Si la biodiversité est multiple et complexe, elle n'en est pas moins fragile et menacée. Fruit de 3,8 milliards d'années d'évolution, elle n'a cessé d'évoluer, à son rythme. Des espèces sont apparues, ont évolué, d'autres ont disparu. Ce rythme d'évolutions et de disparitions prend des millions d'années, et même lors des grandes crises d'extinction de masse, cela s'est étalé sur des milliers d'années. Actuellement, nous sommes à l'aube d'une sixième crise d'extinction de masse, et alors que les précédentes étaient dues à des accidents climatiques ou astronomiques, celle-ci est due à l'espèce humaine. Ce qui diffère également c'est le rythme d'extinctions qui est sans précédent !

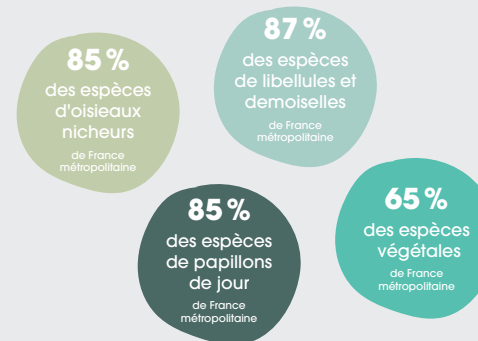


Selon le rapport de 2019 de l'IPBES* « il est probable qu'au moins un million d'espèces animales et végétales — plus d'une sur huit — soient actuellement menacées d'extinction mondiale. La proportion d'espèces actuellement menacées d'extinction mondiale (c'est-à-dire inscrites sur la liste rouge de l'UICN comme étant vulnérables, en danger ou en danger critique d'extinction) est en moyenne d'environ 25 % dans un large éventail de groupes taxonomiques animaux et végétaux. ».



La situation du Parc, à l'interface des climats méditerranéen et alpin, lui confère un rôle « sentinelle » face au changement climatique. Par ailleurs, les richesses observées sur ces deux communes présentent de forts enjeux de conservation, d'où la nécessité d'un suivi à long terme des tendances évolutives en lien avec les changements territoriaux et globaux. À titre d'exemple, les inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC ont montré une richesse exceptionnelle en papillons de jour avec 148 espèces recensées sur les communes d'Ourres et de Val Buëch-Méouge, soit plus de la moitié des espèces françaises (261 espèces en France). Ces espèces sont d'excellents indicateurs de l'évolution de la qualité des milieux dans lesquels ils vivent.

CETTE BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE EST VISIBLE À L'ÉCHELLE DE NOTRE RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR :



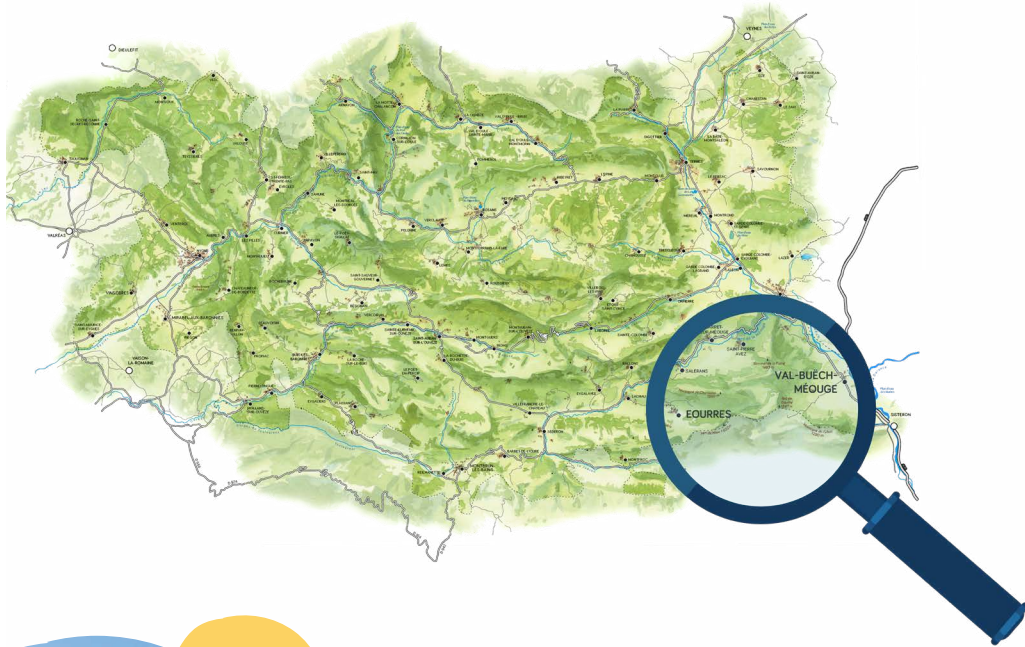
MAIS L'ESSENTIEL EST INVISIBLE !

Pour évaluer la biodiversité, la principale « unité de mesure » - celle utilisée dans le cadre de cet atlas - est la diversité des espèces et des écosystèmes. Mais malgré tous nos efforts, nous ne pourrions jamais connaître l'ensemble des espèces présentes sur les communes de Val Buëch-Méouge et d'Ourres.

Par contre, nous pouvons avoir une assez bonne connaissance de la diversité en oiseaux, reptiles ou en papillons de jour par exemple car le nombre d'espèces est relativement réduit. Leur diversité peut, en outre, être un indicateur de l'état de santé global de la biodiversité d'un territoire.

Eourres et Val Buëch-Méouge : deux communes d'exception

CARTE D'IDENTITÉ



Carte du territoire du Parc et localisation des communes d'Eourres et Val Buëch-Méouge
crédit : PnrBp

Crête de Chanteduc à Eourres
crédit photo : M. DUSACQ / CEN PACA

Roc de Gloritte à Val Buëch-Méouge
crédit photo : L. QUELIN / CEN PACA



COMMUNE	EOURRES	VAL BUËCH-MÉOUGE
Région / Département	Sud Provence-Alpes - Côte d'Azur	Sud Provence-Alpes - Côte d'Azur
Ensemble écologique	Préalpes du Sud	Préalpes du Sud
Petites régions (1) naturelles	Rosanais – Baronnies est	Bassin Buëch – Durance
Surface / Altitude	26,47 km ² / entre 800 m et 1 603 m	68,5 km ² / entre 470 m et 1 483 m
Habitants (2016)	132	1377
Caractéristiques	<p>À l'écart des grandes voies de circulation, cette commune a conservé un caractère rural marqué avec une économie basée sur l'agriculture (élevage principalement) et le tourisme rural. Ses activités sont tournées vers la valorisation du terroir et la qualité des produits avec de nombreux élevages en agriculture biologique. Le tissu social et associatif est très dynamique. Eourres marque la limite orientale du Parc.</p> <p>Le village entouré de montagnes s'ouvre à l'ouest par l'exutoire* du ruisseau des Peyres. Ces montagnes, orientées est-ouest, comprennent au nord la Montagne de Chanteduc (1542m) et la Crête du Travers (1483m) et au sud la Montagne du Pied du Mulet (1537m), la Montagne de Mare (1 603m) la Crête de l'Ane (1615m) et la Crête des Planes (1432m). Les adrets sont occupés par des landes et boisements de chênes alors que les ubacs sont dominés par des boisements de hêtres. Les pelouses de crêtes sont également des éléments marquants du paysage.</p>	<p>La commune de Val Buëch-Méouge marque la limite orientale du Parc. Elle est née de la fusion récente de Ribiers, Antonaves et Château-neuf-de-Chabre. Entre plaines et montagnes, la commune est dominée à l'ouest par une enfilade de montagnes d'orientation est-ouest : la Montagne de Chabre (1352m), la Montagne de Saint-Cyr (1365m), le sommet de la Platte (1483m), la Roc de Gloritte (1367m), la Montagne de l'Ubac (1280m). Ces sommets calcaires forment des crêtes occupées par des pelouses et escarpements rocheux. Ces montagnes sont « posées » sur un épais socle marneux qui constitue l'ensemble des versants et piémonts occupés par les boisements et les landes.</p> <p>À l'est, la commune s'ouvre largement sur la plaine du Buëch et ses terrasses fluvio-glaciaires* occupées par l'agriculture (arboriculture fruitière et grandes cultures). Le Buëch offre ici un paysage unique de rivière à chenaux multiples et bancs de galets sur plusieurs centaines de mètres de largeur. Autre rivière importante de la commune, la Méouge draine une partie des Baronnies provençales avant de rejoindre le Buëch après avoir taillé son chemin dans des gorges spectaculaires.</p>

LA BIODIVERSITÉ CONNUE SUR NOS DEUX COMMUNES

Les données sur les communes d'Eourres et de Val Buëch-Méouge sont assez anciennes pour la flore grâce à des botanistes des 18^{ème} (D. Chaix, D. Villars pour Val Buëch-Méouge) et 19^{ème} siècles (E. Reverchon pour Eourres). Mais c'est réellement dans les années 1980-1990 que les données faune-flore vont s'étoffer, avec l'atlas de la flore des Hautes-Alpes de E. Chas et le recours aux carnets de terrains des naturalistes.

(1) D'après CEMAGREF, 1992. Guide technique du forestier méditerranéen français. Chapitre 2 : Guide pratique - Stations forestières. CEMAGREF, Aix-en-Provence.

Au 1^{er} janvier 2019, ce sont 21 325 observations de faune et flore recensées sur Val Buëch-Méouge et 6 093 observations pour Eourres.

ÉTAT DES CONNAISSANCES

SUR LA FAUNE

FOURRES

Nombre d'espèces

	Hors ABC	ABC	Total	Augmentation des connaissances % du nombre d'espèces	Niveau de connaissance
INSECTES – Papillons de jour (rhopalocères)	122	102	127	4%	tres bon
INSECTES – Papillons de nuit (hétérocères)	38	89	102	168%	moyen
INSECTES – Orthoptères, Mantas et Phasmes	39	37	53	36%	bon
INSECTES – Coléoptères	127	12	134	6%	insuffisant
INSECTES – Libellules	6	4	7	17%	tres bon
AUTRES ARTHROPODES	13	28	32	146%	insuffisant
ARAIGNEES	0	1	1	100%	insuffisant
MOLLUSQUES	2	11	13	550%	insuffisant
REPTILES	5	2	5	0%	moyen
AMPHIBIENS	4	0	4	0%	bon
OISEAUX	74	11	75	1%	bon
MAMMIFERES	13	2	13	0%	insuffisant
Total sans doublons	446	301	570	28%	

SUR LA FLORE

	Nombre d'observations	Nombre d'espèces	Niveau de connaissance
FLORE VASCULAIRE	2781	597	bon
BRYOPHYTES	31	21	insuffisant
Total sans doublons	2812	618	

ÉTAT DES CONNAISSANCES

SUR LA FAUNE

VAL BUÛCH-MÉOUGE

Nombre d'espèces

	Hors ABC	ABC	Total	Augmentation des connaissances % du nombre d'espèces	Niveau de connaissance
INSECTES – Papillons de jour (rhopalocères)	138	97	138	0%	tres bon
INSECTES – Papillons de nuit (hétérocères)	198	369	435	120%	moyen
INSECTES – Orthoptères, Mantas et Phasmes	66	46	70	6%	très bon
INSECTES – Coléoptères	191	406	542	184%	moyen
INSECTES – Libellules	39	29	40	3%	tres bon
AUTRES ARTHROPODES	92	154	221	140%	insuffisant
ARAIGNEES	9	20	23	156%	insuffisant
MOLLUSQUES	27	26	37	44%	moyen
REPTILES	10	4	10	0%	très bon
AMPHIBIENS	5	0	5	0%	très bon
OISEAUX	117	34	120	3%	bon
MAMMIFERES	27	17	33	30%	moyen
Total sans doublons	919	1202	1675	83%	

SUR LA FLORE

	Nombre d'observations	Nombre d'espèces	Niveau de connaissance
FLORE VASCULAIRE	12602	1123	très bon
BRYOPHYTES	55	32	moyen
Total sans doublons	12 657	1155	

Pied de chat dioïque
crédit photo : Y. MARTIN



Bacchante



Ecu blanc
crédit photo : P. MOTHIRON



Agrion de Mercure

VAL BUËCH-MÉOUGE ACCUEILLE :

138

espèces de papillons de jour, soit la moitié des espèces de ce groupe connues en France !

20

espèces de zygènes, soit la moitié des zygènes de France !

40

espèces de libellules et demoiselles*, soit près de la moitié de ces espèces en France !

DÉCOUVERTE

EN CE QUI CONCERNE EOURRES :

Près de la moitié des espèces de papillons de jour vole sur cette commune !

L'ECU BLANC (*Dryobota labecula*) est une nouvelle espèce de papillon de nuit découverte pour le département !

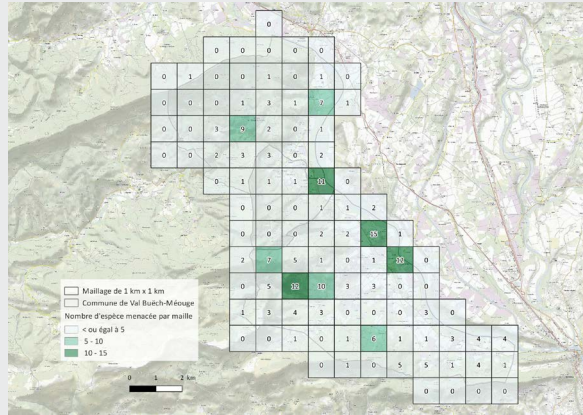
Quasiment éteinte en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,

LA BACCHANTE (*Lopinga achine*), papillon des lisières forestières, a été découverte sur Eourres en 2018, tout comme la Diane !

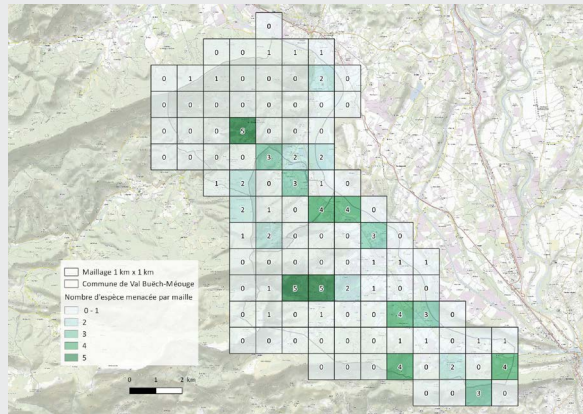
LA ZYGÈNE DE L'HERBE-AUX-CERFS (*Zygaena cynarae*) est un autre papillon rare de cette commune. Elle n'est connue que sur 5 localités en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur !

17 espèces d'arthropodes, 11 d'oiseaux, 2 de mammifères et 7 de flore présentent un statut de conservation défavorable au niveau national et/ou régional (listes rouges).

VAL BUËCH-MÉOUGE

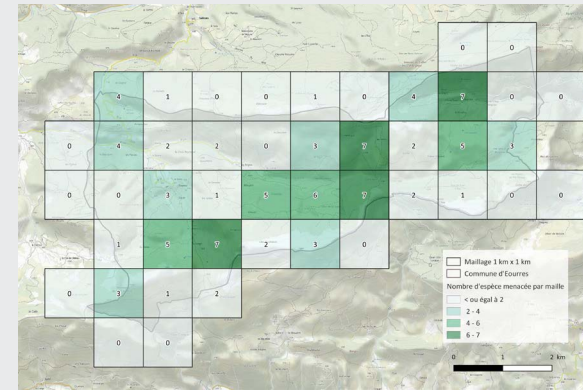


Carte : Nombre d'espèces de faune menacées (Liste rouge RE, CR, EN, VU, NT et Dét. Znieff) sur la commune de Val Buëch-Méouge par mailles de 1x1 km au 31.12.2018 (M.A Marchand et L. Granato / CEN PACA)

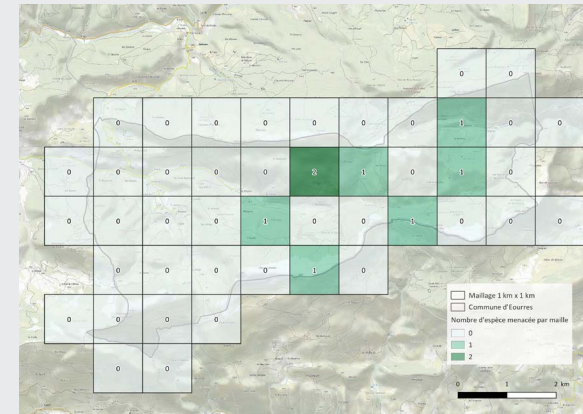


Carte : Nombre d'espèces de flore menacées (Liste rouge RE, CR, EN, VU, NT) sur la commune de Val Buëch-Méouge par mailles de 1x1 km au 31.12.2018 (M.A Marchand et L. Granato / CEN PACA)

EOURRES



Carte : Nombre d'espèces de faune menacées (Liste rouge RE, CR, EN, VU, NT et Dét. Znieff) sur la commune d'Eourres par mailles de 1x1 km au 31.12.2018 (M.A Marchand et L. Granato / CEN PACA)



Carte : Nombre d'espèces de flore menacées (Liste rouge RE, CR, EN, VU, NT) sur la commune d'Eourres par mailles de 1x1 km au 31.12.2018 (M.A Marchand et L. Granato / CEN PACA)

PROMENONS-NOUS À LA RENCONTRE DE NOTRE PATRIMOINE NATUREL

Nous allons nous promener dans les différents types de milieux naturels que nous pouvons rencontrer sur Eourres et Val Buëch-Méouge. Vous aurez un aperçu de leurs principales caractéristiques et des espèces qui y vivent. Mais attention, une espèce peut effectuer son cycle de vie (reproduction, gîte, alimentation, déplacement, etc.) dans différents milieux ! C'est le cas des chauves-souris et de la plupart des mammifères, tout comme certains oiseaux, amphibiens, etc.



À l'inverse, certaines espèces sont très spécialisées et occuperont des habitats dont les caractéristiques seront propres à chacune et qu'il nous est pour la plupart difficile d'appréhender.

De plus, certaines se déplacent peu. C'est le cas par exemple de beaucoup d'invertébrés, même si de nombreuses espèces volantes sont capables de déplacements importants.

Les « corridors écologiques » ont également une grande importance pour de nombreuses espèces. Ce sont des voies de circulation privilégiées du fait de la biologie ou de l'écologie même des espèces, mais aussi pour des raisons comportementales ou d'adaptation. Ainsi, certains reptiles ou invertébrés se déplacent à la faveur de milieux « ouverts » alors que d'autres espèces ne quitteront pas les zones forestières. D'autres espèces adaptent leurs déplacements pour éviter des dangers ou des obstacles (exemple de certaines chauves-souris qui évitent les lieux éclairés).

Là aussi, chaque espèce – mais on pourrait dire aussi « chaque individu » – a ses propres corridors écologiques !

Ce découpage en grands types de milieux reste pertinent pour de nombreuses espèces. Ainsi, un expert saura sur quels habitats naturels, il est susceptible de trouver telle ou telle espèce. De même, nous avons choisi des grandes catégories faciles à reconnaître par des non-initiés.

Quelques petites précisions s'imposent... Les lieux mentionnés ne sont pas forcément ouverts au public. Avant de partir à l'aventure, veuillez toujours à respecter certaines consignes comme le balisage des sentiers, les propriétés privées et les activités, économiques ou de loisirs, s'y déroulant. Emportez vos déchets et ne laissez aucune trace de votre passage. Ne cueillez pas de fleurs, ni de fruits. Tenez votre chien en laisse. Bref, soyez curieux, mais restez discrets !

LES COURS d'eau ET LES ZONES humides



“

Prospecter dans le lit du Buëch (Val Buëch-Méouge) est un plaisir toujours renouvelé pour tout observateur de la nature. Le large lit de cette rivière en tresse offre une vaste étendue d'habitats naturels uniques et rares. D'apparence monotone pour certains, les terrasses alluviales du Buëch, couvertes de galets, sont peu fréquentées par les humains. Pour ma part, elles représentent un terrain d'investigation particulièrement intéressant, car elles abritent une biodiversité discrète, mais de grand intérêt. De nombreux insectes spécialisés vivent durant la journée protégés au frais sous les galets, comme le Perce-oreille des rivages (*Labidura riparia*), ou chassent sur leur face exposée au soleil estival, comme le Leptopode ibérique (*Leptopus hispanus*). À la faveur de surfaces sableuses ou de résurgences de la nappe d'eau souterraine, la vie apparaît et tout un cortège d'espèces rares ont été recensées. Criquets, cicindèles, libellules... La recherche de tous ces insectes que l'on ne trouve qu'ici sur la commune, s'apparente à une chasse au trésor avec pour fond sonore l'écoulement de la rivière ponctué par les cris des guêpiers ou du Chevalier guignette.*

STÉPHANE BENCE
Conservatoire d'espace naturels PACA

”



Le Buëch



Apron du Rhône

Comme le disait un célèbre slogan : de l'eau, de l'air, la vie ! C'est vrai, quel que soit le milieu naturel, du moment qu'il y a de l'eau, même réduite à sa plus petite expression, on y trouve souvent une diversité d'espèces animales et végétales, pour qui prend le temps de regarder autour de lui.

Val Buëch-Méouge est marqué par le Buëch, rivière naturelle en tresse ainsi que par de petits ruisseaux de versants. Le Buëch, formé de multiples chenaux et d'importantes plages de galets et de limons abrite de nombreuses espèces rares et protégées. L'Apron du Rhône (*Zingel asper*), poisson mimétique du fond de rivière côtoie le Castor d'Europe (*Castor fiber*) véritable ingénieur de nos cours d'eau et le Guêpier d'Europe (*Mergus apiaster*) aux couleurs chatoyantes. Jusqu'au début du 20^e siècle, l'Apron vivait dans le Rhône et une grande partie de ses affluents sur environ 2 200 kilomètres de cours d'eau (Buëch, Méouge, Ardèche, Durance, Loue...). Désormais, il est présent, selon nos connaissances, sur environ 250 kilomètres de cours d'eau, soit seulement 11 % de son linéaire de présence historique. Le nom « Apron » vient probablement du mot « âpre », en référence à l'âpreté de ses écailles. Cette espèce, protégée, fait l'objet d'un plan national d'action.



Guêpier d'Europe



Castor d'Europe

Le Castor quant à lui, a recolonisé un grand nombre de cours d'eau français après avoir quasiment disparu à la fin du 19^{ème} siècle. Ce mammifère se déplace exclusivement la nuit. C'est un excellent nageur. La partie aquatique de son habitat constitue son élément de prédilection, la partie terrestre reste limitée et utilisée majoritairement dans la recherche de nourriture et de branchages pour la confection du gîte. Peut-être ne verrez-vous pas d'individus, mais vous n'aurez aucun mal à découvrir les indices de sa présence qui ponctuent nos rivières (coupe de branches en forme de crayon, écorchage de troncs, barrages, etc.).

Le Sympétrum du Piémont (*Sympetrum pedemontanum*) et l'Agrion bleissant (*Coenagrion caerulescens*) virevoltent et s'observent aisément sur la végétation bordant l'eau. Les libellules et demoiselles peuvent arborer de belles couleurs vives voire métalliques et peuplent les milieux humides. Le corps rouge du mâle de Sympetrum du Piémont ainsi que la bande brune traversant ses 4 ailes permettent de ne pas confondre cette espèce avec une autre. Elle est présente de manière très disséminée et très localisée dans la partie est de la France. La répartition de l'Agrion bleissant, charmante et délicate demoiselle bleue et noire, est limitée aux régions méditerranéennes ; on peut très facilement la contempler.



Sympetrum du Piémont

Agrion bleissant
crédit photo : S. BENCE / CEN PACA



Petite massette

La végétation de bordure de cours d'eau est variée et souvent abondante. Comme son nom l'indique, la belle Petite massette (*Typha minima*) se reconnaît avant tout à sa très petite taille. Son épi floral est court et rebondi. Vous la remarquerez dans les zones marécageuses et sur les bords de rivières.

Ourres n'a certes pas une grande rivière en tresse comme le Buëch, mais elle recèle de nombreux milieux humides. Deux ruisseaux principaux traversent la commune : le torrent de la Combe qui s'écoule en direction de l'est pour rejoindre le torrent de Claescombe puis le Buëch ; le ruisseau des Peyres qui s'écoule vers l'ouest en direction de la Méouge puis du Buëch.



Zone humide



D'une manière générale, les petites sources qui alimentent ces ruisseaux créent des suintements (souvent riches en mousses) et petits marais. Associés à des zones humides, ces sources et ruisselets sont assez localisés et limités en surface, mais constituent, dans un environnement sec, des oasis de vie. Les sources d'Avelan, la Baume, le vallon du Serre, les Damias, Claescombes ou les sources dans les gorges de la Méouge sont autant d'exemples de lieux remarquables.

Ces secteurs accueillent l'Epipactis des marais (*Epipactis palustris*), orchidée menacée facilement reconnaissable à la forme de son labelle* et potentiellement la rare Serratule à feuilles de Chanvre d'eau (*Klasea lycopifolia*) qui n'a pas été revue depuis plus d'un siècle sur ces deux communes.



Epipactis des marais



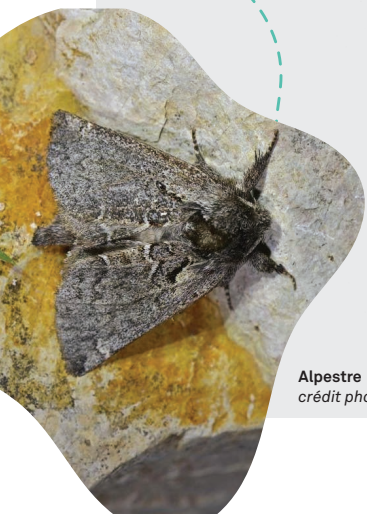
Serratule à feuilles de Chanvre d'eau
crédit photo :
S. ABDULHAK / CBNA



Morio

Les insectes fréquentent également ces milieux, comme l'Alpestre (*Rhegmatoiphila alpina*), papillon de nuit connu uniquement sur 4 départements français (Vaucluse, Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence et Pyrénées-Orientales),

l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), splendide demoiselle bleue et noire dont le second segment de l'abdomen porte un dessin en forme de tête de taureau. Avec un peu de chance, vous pourrez observer le Morio (*Nymphalis antiopa*), remarquable papillon de jour. C'est la plus grande des « Vanesses » de France et même d'Europe (jusqu'à 75 mm d'envergure). Le Morio est un des rares papillons diurnes à hiverner à l'état adulte, ce qui lui donne, avec plus d'une dizaine de mois, une longévité exceptionnelle pour un papillon.

Alpestre
crédit photo : GRENHA

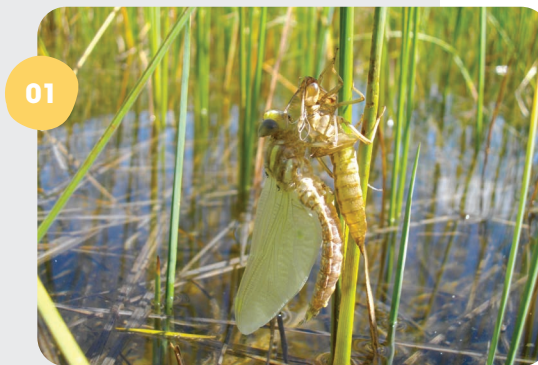
Agrion de Mercure

Campagnol amphibie

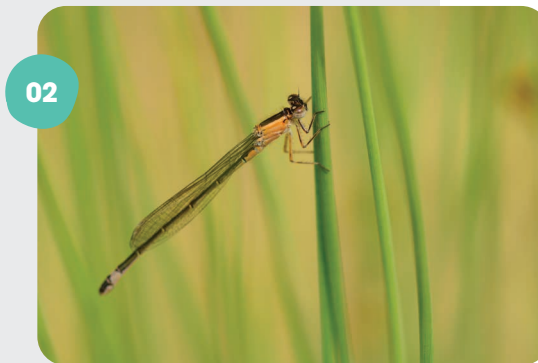


Le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), plus grand campagnol de France, se cachera en cas de danger dans son terrier qu'il creuse généralement dans la berge. Sa silhouette est plutôt trapue, son museau est arrondi et ses oreilles émergent peu du pelage. Sa queue est longue, près de 40 % de sa longueur totale, et velue.

Les mares observables dans le valon de Clarescombe, Grouvas et Baudinard (Val Buëch-Méouge), qu'elles soient naturelles ou artificielles, sont très attractives pour l'entomofaune* et notamment les odonates*. Le Leste des bois (*Lestes dryas*), demoiselle au corps vert métallique ou cuivré brillant, l'Aeschne des joncs (*Aeshna juncea*), grande libellule de couleur bleue, jaune et brune (mâle) et possédant une tache noire en forme de T sur le front et l'Agrion élégant (*Ischnura elegans*), demoiselle noir-bronze avec la tête, le thorax et l'extrémité de l'abdomen marqués de bleu ciel, sont autant d'espèces fréquentant ces secteurs.

01 - Aeschne des joncs
crédit photo : S. RICHAUD / CEN PACA02 - Agrion élégant
crédit photo : S. BENICE / CEN PACA03 - Leste des bois
crédit photo : P. MERCIER / CEN PACA

01



02



03



“

Un des premiers buts de l'Education à l'Environnement est de sensibiliser les générations futures à la protection du patrimoine floristique et faunistique, ceci afin que l'humanité puisse vivre encore de longues et belles années sur notre planète Terre. Le rôle de la forêt et des arbres qui la composent doit être transmis et compris, mais pas que... Car qui dit Forêt dit Magie !! Le sujet est vaste, aussi je développe surtout l'aspect « arbre médecine ». Se soigner avec les arbres, mais aussi recevoir leurs bienfaits et leurs énergies. De par le monde, croyances, mythes, légendes et contes se rapportent à la forêt et aux arbres. J'aime faire découvrir le calendrier lunaire des Celtes qui est un exemple frappant de cette communication instaurée entre les humains et les arbres.

MAROUSSIA BRUET

Intervenante auprès des classes dans le cadre de l'ABC

”

Quand on nous parle de forêt, nous avons tous une image personnelle qui nous vient à l'esprit. Mais savez-vous qu'il existe plusieurs types de forêts ?

En fonction de la diversité des ligneux en âges, en essences*, en strates*, en densité, du type de sol, etc. la faune et la flore que l'on peut voir peuvent être complètement différentes. Certaines espèces, voire groupes d'espèces, constituent de véritables bio-indicateurs pour caractériser et définir des boisements. C'est le cas des coléoptères saproxyliques* des Préalpes du Sud qui présentent un fort intérêt aux échelles nationale (quelques espèces protégées par la réglementation française) et européenne. Leur présence indique des boisements matures.



Prés-bois - Chênaie éparse

LES VIEUX BOISEMENTS DE CHÊNES PUBESCENTS

D'une manière générale, les chênaies occupent des surfaces importantes sur nos communes. Mais les vieux arbres sont plus rares.

À la lumière des inventaires réalisés, Eourres et Val Buëch-Méouge (ainsi que la vallée du Jabron) accueillent les boisements de vieux chênes parmi les plus remarquables de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'agit de très vieux arbres, de gros diamètres et riches en cavités formant des peuplements de type « prés-bois* ».

Ces boisements peu denses aux arbres émondés* sont un héritage de pratiques sylvo-pastorales* qui ne se font plus guère de nos jours. Ces arbres de franc pied* n'ont en effet jamais été coupés au niveau du tronc, seules les branches l'étaient (émondage ou ramée*).

Ce mode de gestion permettait de fournir de l'ombre, des glands et du feuillage aux bêtes et de produire également du bois de chauffage.

Cette coupe de branches est à l'origine de la formation de grosses cavités qui constituent le milieu de vie de tout un cortège d'espèces spécialisées comme ces 2 espèces emblématiques : le Pique-prune (*Osmoderma eremita*) et la Cétoine érugineuse (*Cetonischema speciosissima*).



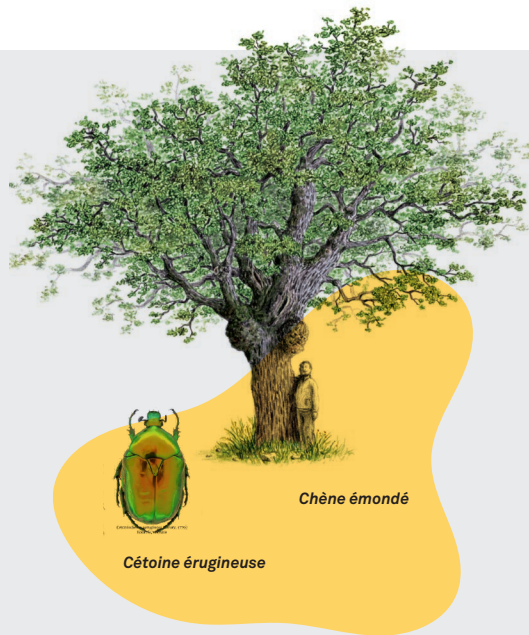
Pique-prune



mâle

femelle

Lucane cerf-volant



Chêne émondé

Cétoine érugineuse

Même si vous n'arrivez pas à observer ces espèces assez rares, vous avez peut-être déjà vu ou entendu en fin de journée un autre coléoptère, assez facilement reconnaissable, le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*). C'est le plus grand coléoptère d'Europe. Le mâle vole en position presque verticale, d'une manière lourde et bruyante.

Il utilise ses mandibules pour combattre ses rivaux ou pour immobiliser la femelle lors des accouplements. Les larves consomment le bois mort, elles sont dites « saproxylophages ».

Elles se développent dans le système racinaire des arbres ou dans des arbres déperissants. Cette espèce a une place importante dans les écosystèmes forestiers de par son implication majeure dans la décomposition de la partie souterraine des arbres feuillus (notamment du chêne).



Hêtre
crédit photo :
M. DUSACQ / CEN PACA

LES HÊTRAIES ET HÊTRAIES-SAPINIÈRES

Les hêtraies, de même que les hêtraies-sapinières, sont des écosystèmes forestiers que vous pouvez observer sur les parties hautes des versants nord de nos montagnes.

Les premières se retrouvent de manière très localisée sur Val Buëch-Méouge, en pied de falaises, riches en blocs rocheux, comme Gloritte ou la Montagne de l'Ubac. Les secondes, caractéristiques d'Eourres, correspondent à une déclinaison de la hêtraie associant entre autres le Sapin pectiné (*Abies alba*), l'If à baies (*Taxus baccata*) et plusieurs autres espèces de feuillus comme l'Erable à feuille d'obier (*Acer opalus*) et l'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), l'Alisier blanc (*Sorbus aria*), le Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*), etc. La Montagne de Mare en est le plus bel exemple.



Hêtre-sapinière

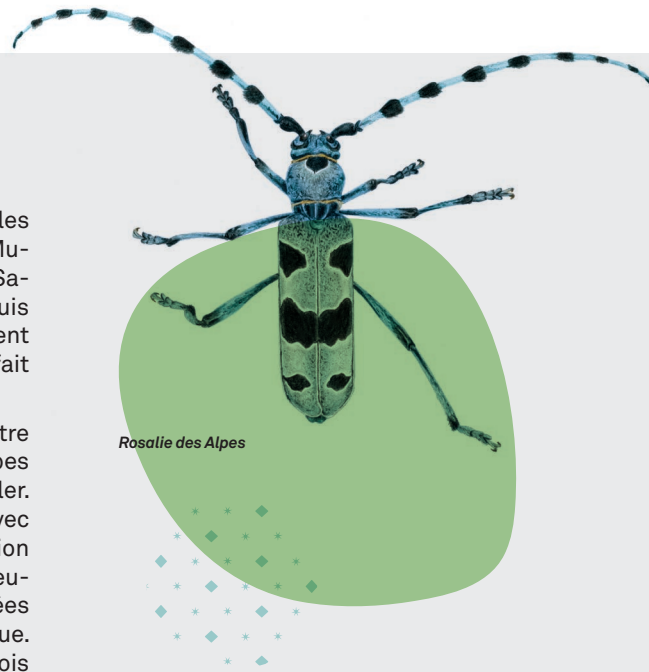
Aviez-vous remarqué que les noms donnés à certains lieux-dits sont en lien direct avec les espèces forestières que l'on y trouve comme le « bois de la Sapie » (sapin), le bois de Faye (hêtre) d'Ane, etc. ?



If à baies

Les boisements présents sur les montagnes de Mare, du Pied du Mulet, la Garduère et le bois de la Sapie n'ont pas été exploités depuis plusieurs décennies. Ils présentent un caractère naturel tout à fait remarquable.

L'été, sur un tas de bois, la rencontre avec la splendide Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*) va vous émerveiller. Vous ne pourrez la confondre avec aucune autre espèce. Sa coloration remarquable, un duvet gris bleu-té avec des taches noires veloutées sur les élytres*, est caractéristique. Sa larve aussi consomme du bois mort.



Rosalie des Alpes



Salamandre tachetée

Entre octobre et novembre puis entre février et mars, la nuit, d'autres taches colorées s'animent dans ces forêts de feuillus. De corps allongé et un peu boudiné, la Salamandre tachetée (*Salamandra atra*) exhibe des taches jaunes sur fond noir. Le reste de l'hiver, elle rentre en léthargie dans des cavités de bois mort, divers trous, sous des pierres... Après l'accouplement en milieu terrestre, les larves qui sont nées (entre février et mai) seront déposées par la femelle dans un milieu aquatique. Une salamandre peut vivre jusqu'à une vingtaine d'années !



Lichen pulmonaire

Autre espèce singulière de ces vieilles forêts matures, le Lichen pulmonaire (*Lobaria pulmonaria*). La plupart du temps, quand on pense aux lichens*, on songe à de petits organismes qui s'accrochent là où aucune autre plante ne peut se développer (rochers, etc.). Dans notre cas, ce lichen peut dépasser les 30cm de diamètre ! Sa couleur varie du gris-vert-marron à l'état sec au vert vif à l'état humide. Il tire son nom « pulmonaire » car la surface de ses lobes est marquée par des alvéoles délimitées par des crêtes (surface réticulée). Ce réseau ainsi dessiné s'apparente aux alvéoles pulmonaires humaines. Cette espèce, poussant sur les écorces, est souvent présente dans les zones bien éclairées.

Les couleurs sont au rendez-vous dans ces milieux. Avancez quelques pas à la lisière forestière où le boisement se fait plus clair, où la forêt cède la place à des zones plus rocailleuses et plus sèches... là, s'épanouissent dans le courant des mois de mai-juin, de spectaculaires fleurs dont les pétales rose-rouge sont ornés d'étamines jaune vif : c'est la Pivoine officinale (*Paeonia officinalis subsp. huthii*). Cette plante vivace peut atteindre jusqu'à 1 m de hauteur et ses fleurs jusqu'à 15cm de diamètre ! C'est une espèce sauvage protégée, laissez-la exprimer sa beauté librement.



Pivoine officinale

LES ÉRABLAIES-TILLAIES

Val Buëch-Méouge abrite des boisements très spécifiques, de faibles surfaces et très localisés en pieds de falaises, en versant nord, dominés par le Tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*) et accompagnés par les érables, l'Alisier blanc, le Noisetier (*Corylus avellana*), etc. Gloritte et la Montagne de l'Ubac sont des secteurs où de tels peuplements subsistent.

Érablaie-tillaie sur Eourres
crédit photo : S. BENCE /
CEN PACA



Ici les arbres vivent dans des conditions difficiles : le sol est très peu fertile, les blessures sont fréquentes à cause des chutes de pierres, le terrain est en pente et instable...

Ces blessures naturelles créent des cavités dans les troncs et les branches. Elles constituent des abris pour de nombreuses espèces qui y trouvent refuge pour se reposer, se reproduire, etc.

À la tombée de la nuit, virevolte la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*). Cette chauve-souris, très sombre, est facilement reconnaissable avec ses grandes oreilles dont les bords internes se rejoignent sur le front. Elle fait partie des chauves-souris les plus spécialisées (dans sa recherche de proies spécifiques) d'Europe. Elle se nourrit presque exclusivement de petits papillons qu'elle capture en vol le long des lisières forestières ou en forêt. Son territoire de chasse peut atteindre 200 hectares autour de son gîte. En été, elle s'abrite presque toujours contre le bois.

Barbastelle d'Europe



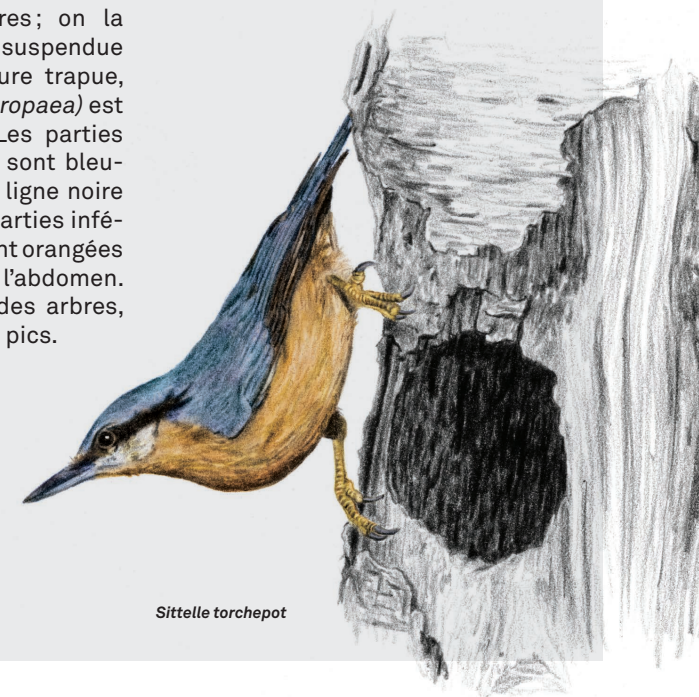
Ropalope lombard
crédit photo : H. BOUYON

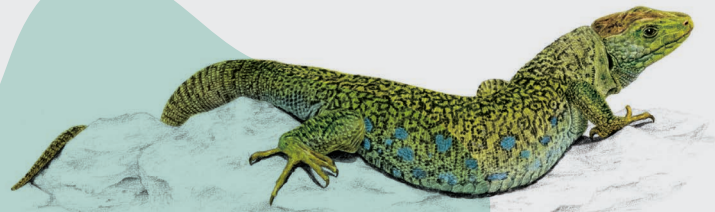
Approchez-vous encore un peu, regardez de plus près cet érable ; voyez-vous ce coléoptère aux longues antennes et aux reflets métalliques ?

Il s'agit du très rare Ropalope lombard (*Ropalopus insubricus*), longicorne inféodé* aux érables. Il est présent en France presque exclusivement en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Son vol s'effectue sur de courtes distances, d'arbres en arbres ; on la voit souvent la tête en bas, suspendue par une patte. Avec son allure trapue, la Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) est facilement reconnaissable. Les parties supérieures de son plumage sont bleu-gris ainsi que sa tête où une ligne noire traverse l'œil tandis que les parties inférieures sont blanches devenant orangées sur la poitrine, les flancs et l'abdomen. Elle niche dans les cavités des arbres, souvent d'anciennes loges de pics.

Sittelle torchepot





LES pelouses



ET LES landes

“

Cette enfilade de crêtes situées entre 1 300 mètres et 1 600 mètres marque, avec la Montagne de Lure, les premiers contreforts du massif des Alpes. Pourtant, leur histoire est plus ancienne puisque ces montagnes ont commencé à s'élever avant la formation des Alpes. Elles constituent les premiers îlots de fraîcheur dominant les collines et plateaux de Haute-Provence. Outre les forêts, ce sont les landes et pelouses méditerranéennes qui occupent leurs flancs, puis elles laissent la place aux pelouses de crêtes à la formidable richesse biologique où le « monde méditerranéen » rencontre quelques espèces d'affinité alpine... pour combien de temps encore ?

LIONEL QUELIN

Conservatoire d'espaces naturels PACA

”

Les milieux ouverts et semi-ouverts correspondent à des paysages très diversifiés. Les premiers sont des milieux herbacés (pelouses, prairies) qui témoignent pour la plupart d'une activité pastorale. Les seconds (landes) sont composés d'arbrisseaux ou d'arbustes. Ils constituent des zones de transition entre les milieux herbacés « ouverts » et les milieux boisés « fermés ».

Pelouse de crêtes

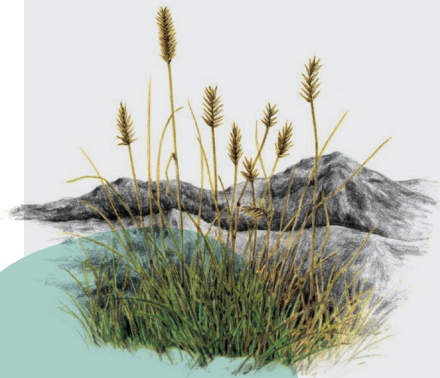


LES PELOUSES SÈCHES ET LANDES

Les pelouses sèches d'Ourres et de Val Buëch-Méouge sont caractérisées par des sols peu fertiles, maigres et secs. En partant d'un sommet et en redescendant le long de la pente, la végétation va peu à peu évoluer.

Sur le haut des versants sud et sur les crêtes battues par les vents, la végétation reste rase car elle est contrainte par des conditions météorologiques et édaphiques* difficiles. Sur Val Buëch-Méouge, les crêtes de la Montagne de Chabre, de la Montagne de St-Cyr, des Planes et du Sommet de la Platte sont coiffées par des pelouses de crêtes qui occupent de vastes surfaces. Elles sont présentes sous différents types dont un

dominé par la Stipe penné (*Stipa pennata*) ou cheveux d'anges, l'Anthyllide des montagnes (*Anthyllis montana*) et la Globulaire à feuilles cordées (*Globularia cordifolia*), donnant aux versants des tonalités de rose, de bleu et d'argenté. Cet ensemble de pelouses accueille de nombreuses espèces patrimoniales dont certaines, sont très rares.



Chiendent pectiné

C'est le cas du Chiendent pectiné (*Agropyron cristatum subsp. pectinatum*), graminée des pelouses arides, rarissime en Europe. Seuls quelques sites sont connus en France et tous sont au sein du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

On le retrouve sur le bord des crêtes ventées. Virevoltant au-dessus de la végétation, le Moiré provençal (*Erebia epistygne*) est un papillon de jour brun foncé. Comme son nom l'indique, ce lépidoptère n'est présent que sur quelques départements du sud de la France dont les Hautes-Alpes.

Le dessus de l'aile antérieure est caractérisé par une bande jaune avec 3 ocelles* blanc très rapprochés, plus 2 ou 3 autres ocelles. Celui de l'aile postérieure présente des taches rouge foncé également ocellées. Le dessous de l'aile postérieure est très sombre et semé d'écailles claires chez le mâle, un peu gris avec des nervures claires chez la femelle.



Moiré provençal
crédit photo : P. MERCIER / CEN PACA

Levez maintenant la tête, tendez l'oreille... nous sommes au début de l'été. Le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) revient d'Afrique tropicale où il a passé tout l'hiver.

C'est un grand migrateur qui peut parcourir jusqu'à 7 000 kilomètres en un seul voyage ! En été, le mâle est reconnaissable avec sa tête et sa nuque bleu-olive avec des moustaches et la gorge jaune pâle. Le dessous est roux cannelle et ses ailes sont sombres avec des liserés bruns. Ses yeux sont cerclés de jaune pâle et son bec rosé. Cette espèce protégée est en forte régression partout en Europe.



Bruant ortolan



Gagée des prés

Les pelouses de crêtes d'Ourres, présentes sur Mare, le Pied du Mulet et Chanteduc sont elles aussi remarquables par la diversité et la typicité de leur flore. On y note la présence de la Pulsatille de Haller (*Pulsatilla halleri*) et de la Gagée des prés (*Gagea pratensis*), deux espèces protégées. Il existe différentes espèces de gagées, toutes morphologiquement très proches. Seules une observation précise des caractères et la description du milieu où elle est présente permettent de déterminer avec précision cette petite plante bulbeuse.



Fritillaire du Dauphiné
crédit photo : V. BONNET / CBNA

A la jonction de ces milieux ouverts et de la hêtraie, on découvre la Fritillaire du Dauphiné (*Fritillaria tubiformis* subsp. *tubiformis*), grande Liliacée pourpre, présente uniquement dans les Alpes du Sud et dont la cueillette est réglementée dans les Hautes-Alpes. Même si cette plante est globalement rare, elle peut être localement abondante. Son bulbe est très toxique, équivalent à de la cigüe.

L'été est là, la nature chante et les stridulations* des criquets s'entendent au loin. La Miramelle du Ventoux (*Podisma amedeagnatoae*) est un criquet endémique*. Hormis dans la Drôme, le Vaucluse, les Hautes-Alpes et, plus localement, dans les Alpes-de-Haute-Provence, cette espèce ne se trouve nulle part ailleurs. On peut l'observer dans les milieux caillouteux disséminés dans les pelouses rases essentiellement de juillet à septembre.



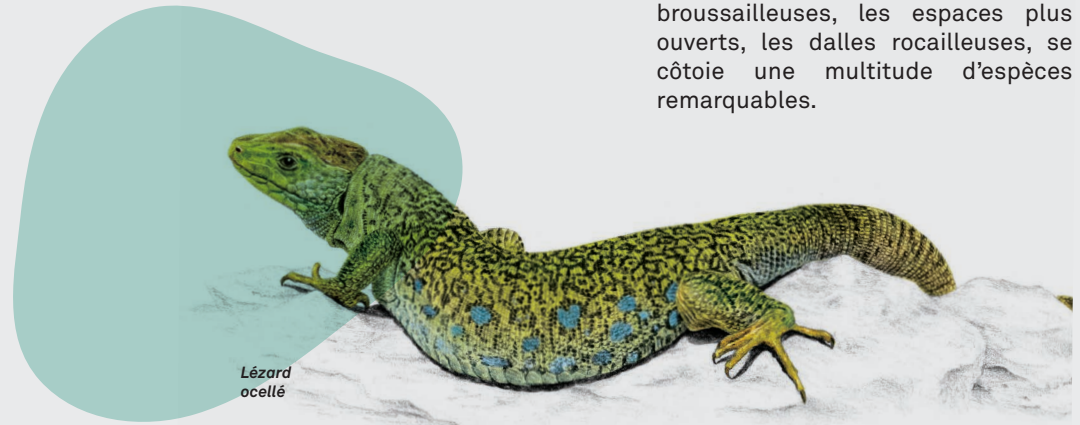
Miramelle
du Ventoux

En descendant les pentes des versants bien exposés, les parties basses sont composées d'un mélange de landes et de pelouses sèches. Les landes associent le Genêt cendré (*Genista cinerea* subsp. *cinerea*) et le Buis commun (*Buxus sempervirens*) en proportions variables, où l'une ou l'autre de ces espèces domine à tour de rôle.



Les pelouses sèches se présentent sous la forme d'un tapis de graminées dominé par le Brome érigé (*Bromopsis erecta*) et la Fétuque cendrée (*Festuca cinerea*) et infiltré de nombreux petits sous-arbustes des garrigues à Aphyllanthe de Montpellier (*Aphyllanthes monspeliensis*).

Dans ces milieux alternant les zones broussailleuses, les espaces plus ouverts, les dalles rocailleuses, se côtoie une multitude d'espèces remarquables.



Lézard
ocellé

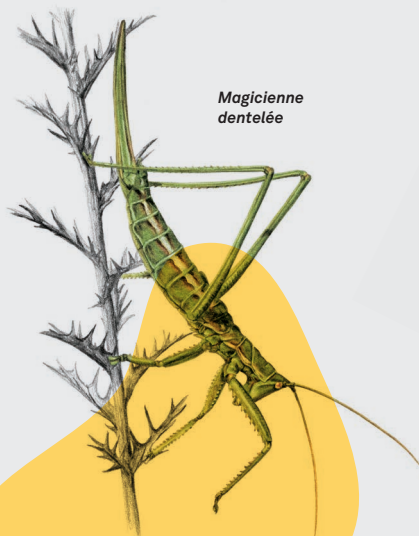
Ne bougez plus...

Solitaire, perché sur un affleurement rocheux, le Lézard ocellé (*Timon lepidus*) surveille les alentours. Animal poïkilotherme*, son activité journalière se cale en fonction des saisons et des températures extérieures. En plein été, n'essayez pas de le voir aux heures les plus chaudes, il se sera réfugié dans un abri (pierrier, souches, failles rocheuses, etc.). C'est le plus grand lézard de France.

Il peut mesurer jusqu'à 75 centimètres queue comprise ! Les adultes ont une peau faite d'écailles jaunes et noires mais ce sont surtout ses ocelles* bleu turquoise, disposés en 2 ou 3 rangées sur ses flancs, qui sont caractéristiques. Attention à ne pas le confondre avec le Lézard vert occidental, plus petit et aux couleurs plus vives. Le Lézard ocellé, espèce protégée et menacée, fait l'objet d'un plan national d'action.

Continuons notre recherche d'insectes dans les broussailles et herbes hautes.

Quelle chance ! La Magicienne dentelée (*Saga pedo*) s'est figée quand elle nous a vus : elle essaie de se fondre dans son environnement. Pas facile pour elle car c'est la plus grosse sauterelle d'Europe. Elle peut atteindre 17 centimètres (des antennes au bout de l'oviscapte*), soit la taille d'une main d'homme.



Magicienne dentelée



Turquoise des Centaurées

Ouvrez grands les yeux, la Turquoise des Centaurées (*Jordanita chloros*) vient de se poser sur une fleur pour butiner. Cette Zygène, parée de ses habits de lumière, contraste entre la couleur bronze ou cuivrée de ses ailes antérieures et le vert brillant de son thorax. C'est une espèce localisée dans le sud-est de la France, de l'Ardèche aux Alpes-Maritimes avec un noyau concentré de populations dans la Drôme et les Hautes-Alpes. Ses chenilles sont liées aux Centaurées qui constituent leurs principales plantes hôtes (plante nourricière).



Zygène de l'Herbe-aux-Cerfs

C'est le cas de la Zygène de l'Herbe-aux-Cerfs (*Zygaena cynarae*), connue sur moins d'une dizaine de localités en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (3 départements).

Extrêmement rare, elle vit sur le Peucedan (*Peucedanum cervaria*) qui tapisse les pelouses et les prairies de certaines zones de la commune. Il en est de même pour la Bacchante (*Lopinga achine*), espèce de papillon connue en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur uniquement dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes (notamment dans le Parc). Elle a été découverte sur cette commune en 2018 grâce à l'ABC. Cette espèce connaît une forte régression.

On peut l'observer au niveau des lisières forestières, boisements clairs, avec un sous-bois plus ou moins développé et une strate herbacée importante. Les chenilles sont susceptibles de se développer sur plusieurs plantes-hôtes (laïches et Poacées). L'adulte vole de juin à juillet. Les mâles ne sont pas partageurs ! Très territoriaux, ils se posent sur une branche d'arbre ou d'arbuste et chassent les autres papillons passant à proximité.

Fourres est un haut lieu pour les papillons et notamment pour les Zygènes. Elle accueille plus du tiers de ces espèces connues en France sur seulement quelques hectares !



Bacchante



Proserpine

Quant à la Diane (*Zerynthia polyxena*) et la Proserpine (*Zerynthia rumina*), ce sont deux papillons de jour méridionaux très semblables et souvent confondus au stade adulte.

La différence visuelle principale réside dans les taches présentes sur le dessus des ailes antérieures. Celles de la Proserpine sont chargées de taches rouges souvent effacées tandis que celles de la Diane sont jaune et noire. Les aristoloches constituent les plantes-hôtes de ces 2 espèces. La première est une habituée des garrigues, la seconde est liée aux zones plus humides, mais aussi aux pelouses sèches écorchées* et boisements clairs sur éboulis. Ayez donc l'œil aiguisé pour bien les distinguer l'une de l'autre !



Diane

LES PELOUSES MONTAGNARDES MÉSOPHILES

Ces pelouses fraîches bénéficient d'une plus grande humidité du fait d'un sol plus profond qui permet une meilleure rétention de l'eau et/ou de leur exposition. Les espèces présentes ici sont plutôt d'affinité montagnarde. Les pivoines sont fréquentes.

Semi-Apollon
crédit photo : S. RICHAUD / CEN PACA



Pelouses
montagnardes mésophiles

Le Semi-Apollon (*Parnassius mnemosyne*), papillon protégé aux ailes claires et aux nervures noires très marquées, possède un corps velu. Les ailes antérieures comportent 2 taches noires. Il affectionne les prairies riches en fleurs. Les plantes nourricières des chenilles sont des corydales*. On peut l'observer sur Val Buëch-Méouge et sur Eourres.



Petit duc

LES espaces

AGRICOLLES,
BOCAGES
ET HAMEAUX



Moineau friquet

“

Les espaces agricoles ont subi d'importants changements ces dernières décennies entraînant de profondes modifications et impacts sur la biodiversité. Les espèces qui s'y sont maintenues sont pour certaines habituées voire liées à cette empreinte humaine. Ces espaces sont de véritables lieux d'échanges. Appelés auxiliaires de cultures, des plantes et des animaux rendent même des services aux agriculteurs en se nourrissant d'espèces nuisibles pour les cultures ou en apportant de l'azote dans le sol par exemples. Sur notre territoire, il y a une véritable prise de conscience que la qualité de nos produits est étroitement liée à la qualité de la biodiversité environnante. Continuons à travailler ensemble pour un territoire où il fait bon vivre.

AURÉLIE CAROD

Parc naturel régional des Baronnies provençales

”

UNE PARTIE DE VAL BUËCH-MÉOUGE EST CARACTÉRISÉE PAR CES HABITATS.

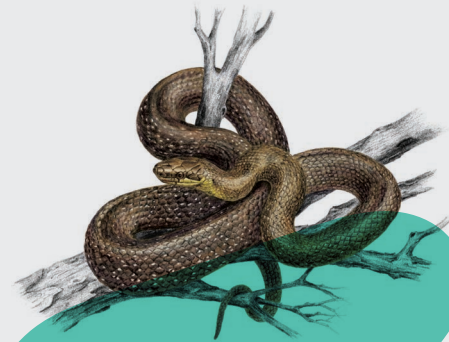
Espace agricole



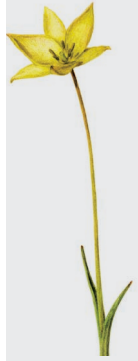
Ils sont constitués de parcelles cultivées ainsi que de haies, de talus et de petits ruisseaux qui sont à leur interface. Tous ces milieux interstitiels (zones de transition) jouent un rôle prépondérant pour la biodiversité (gîte, couloirs de déplacement, etc.). On y trouve des oiseaux typiques des espaces agricoles comme le Hibou petit-duc (*Otus scops*) ou encore le Moineau friquet (*Passer montanus*). Le Petit-duc est un rapace exclusivement nocturne. Il passe toute sa journée immobile sur un tronc. D'ailleurs, la couleur « écorce » de son plumage, très mimétique, le rend peu visible. Seuls ses yeux jaunes peuvent le trahir... Il est très attaché à son territoire puisqu'il revient après chaque migration en Afrique, sur son lieu de naissance. Il affectionne particulièrement les trous d'un vieil arbre pour nicher. Le Moineau friquet est lui aussi un oiseau sociable. Il vit en colonies lâches*. La présence d'arbres n'est pas nécessaire pour qu'il s'établisse dans un secteur, les falaises rocheuses comme les vieux murs conviennent parfaitement à cette espèce campagnarde. Les couples sont fidèles à vie.

Les reptiles affectionnent également ces zones riches en proies et en abris. N'ayez pas peur, les serpents comme la Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*) sont très utiles, notamment pour réguler les micro-mammifères. Cette grande couleuvre très agile, pouvant atteindre 2 mètres de long, fréquente les bosquets, les lisières, les murailles en ruine et grimpe même dans les arbres. Tel le Boa constrictor ou l'Anaconda, elle utilisera la constriction pour tuer ses proies les plus grosses : elle les étouffe en les serrant dans ses anneaux. Pas d'inquiétude, elle est totalement inoffensive pour l'Homme.

Le saviez-vous ? Comme d'autres de ses congénères, cette espèce produit une odeur nauséabonde pour faire fuir ses prédateurs.



Couleuvre d'Esculape



Tulipe sauvage

Les milieux agricoles ont profondément changé dans la seconde partie du 20^{ème} siècle avec le développement de l'arboriculture fruitière, la mécanisation et l'urbanisation. L'arboriculture intensive a, en partie, remplacé les cultures céréalières et l'arboriculture traditionnelle, les parcelles se sont agrandies et les milieux interstitiels ont régressé. Ces changements ainsi que l'évolution des pratiques agricoles ont notamment entraîné la disparition et la raréfaction de plusieurs plantes des moissons comme la Gesse à petites fleurs (*Lathyrus inconspicuus*).

D'autres espèces, comme la Tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris* subsp. *sylvestris*), réussissent à se maintenir. Jolie tulipe jaune vif, cette espèce protégée s'observe le long des fossés, sur les terres cultivées, etc. parfois en population assez abondante. Mais cette abondance reste toute relative car cette espèce est victime de l'intensification des pratiques agricoles, l'usage des herbicides ainsi que de la cueillette.

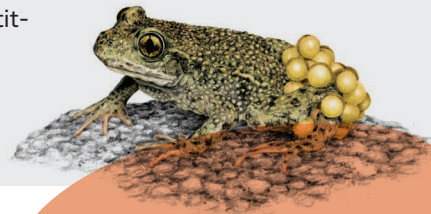
Les différents hameaux, fermes, cabanons abritent des espèces dites « anthropophiles ». Le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), est une petite chauve-souris dont le poids est compris entre 4 et 9 grammes, soit environ le poids d'un morceau de sucre !



Petit rhinolophe

Vous l'avez peut-être déjà observé dans vos combles l'été, il se reconnaît facilement car son appendice nasal est en forme de fer-à-cheval. Il chasse en général sur une dizaine d'hectares en fonction de l'aspect des terrains proches de son gîte. Il attrape ses proies en vol, le long des haies et des lisières, ou chasse à l'afût différents insectes dont certains sont nuisibles pour l'agriculture. Protégé comme toutes les autres espèces de chauves-souris, ce petit mammifère est menacé. Tendez l'oreille ! Vous entendez ? Non ce n'est pas le chant du Petit-

Duc, ni même d'ailleurs celui d'un oiseau, mais bel et bien celui d'un petit crapaud. L'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*), au dos granuleux grisâtre et aux yeux dorés veinés de noir. La répartition des tâches dans le couple, il connaît ! Le mâle transporte lui-même, pendant 3 à 7 semaines, les œufs enroulés autour de ses pattes postérieures. Il les humidifie régulièrement dans un point d'eau pour leur permettre de rester hydratés et de se développer.



Alyte accoucheur

LES éboulis

ET LES falaises



“

Lorsque des élèves partent à la découverte de l'environnement, ils en reviennent avec plein de choses, aussi bien sur le plan des "connaissances naturalistes" que sur l'aspect "citoyenneté et respect" (de la nature, des règles de sécurité, des camarades, etc.). Cela leur permet aussi de s'immerger en pleine nature et ils en ont souvent perdu l'habitude, or, on sait désormais que ce contact est salutaire, voire indispensable ! Et lorsqu'on leur demande de se faire à leur tour ambassadeurs de leurs découvertes, on est alors certains qu'ils vont vraiment s'approprier les choses qu'ils présenteront ! C'est le pari de l'ABC et des campagnes d'inventaires participatifs où des enfants de la vallée sont mobilisés, on plante ainsi des graines de curiosité et d'envies pour le futur.

MATTHIEU MORARD

Parc naturel régional des Baronnies provençales

”

Ces milieux constituent des zones refuges pour un grand nombre d'espèces. Les conditions climatiques, édaphiques* et morphologiques les rendent si particuliers que les espèces floristiques et faunistiques s'y abritant sont très spécialisées (peu de besoin en eau, etc.).

Apollon
crédit photo : S. BENGE / CEN PACA



LES ÉBOULIS ET FALAISES

Les éboulis et falaises de nos deux communes abritent deux papillons protégés. L'Apollon (*Parnassius apollo*), grand papillon montagnard (environ 75 millimètres d'envergure) et bien représenté sur les hauteurs, se reconnaît assez facilement grâce à ses ailes crème et ses ocelles noirs et rouges. D'ailleurs, si vous voulez profiter de son vol magnifique, préférez une journée ensoleillée. En effet, dès que le soleil se couvre de nuages, il restera posé. Il est inféodé* à certaines espèces de plantes succulentes appelées aussi « plantes grasses » (orpins et joubarbes) dont se nourrit sa chenille et qui poussent sur les affleurements rocheux de tous types (éboulis, falaises).

L'Alexanor (*Papilio alexanor*), papillon de jour un peu plus petit que son voisin l'Apollon (30 à 40 millimètres d'envergure) est d'affinité méditerranéo-montagnarde. De forme vaguement triangulaire, les ailes antérieures ont 4 bandes noires : 2 longues encadrant 2 courtes. Les ailes postérieures, également marquées de noir, sont ornées de bleu et d'un point orange et se terminent par une queue.



Alexanor

Attention cependant à ne pas le confondre avec le Flambé (*Iphiclides podalirius*) (d'un jaune plus pâle et dont les bandes noires des ailes antérieures sont toutes pointues) ou le Machaon (*Papilio machaon*) (dépourvu de bande pointue aux ailes antérieures). Il est lié à la présence de *Ptychotis saxifraga* (*Ptychotis saxifraga*) plante-hôte de sa chenille, qui pousse sur les éboulis.

Ces mêmes éboulis fins et mobiles, de pentes, accueillent la majestueuse Ancolie de Bertoloni (*Aquilegia reuteri*). Ses hampes florales portent 1 à 5 grandes fleurs d'un bleu-violacé, dont les 5 pétales sont partiellement soudés et prolongés chacun par un éperon. C'est une espèce endémique dont l'aire de répartition s'étend de l'Apennin toscan aux Alpes sud-occidentales. En France, elle est présente dans les départements du sud-est en populations plus ou moins importantes.



Ancolie de Bertoloni



Amélanchier

Elle côtoie, l'Amélanchier (*Amelanchier ovalis*), arbrisseau poussant de manière isolée ou en peuplements épars et peu denses. Espèce commune dans le sud-est de la France, l'Amélanchier ne dépasse pas les 3 m de haut. Ses feuilles ovales-arrondies sont caduques, vert clair sur le dessus et blanc duveteux au dessous. Ses fleurs blanchâtres se regroupent sous forme de bouquets sur des rameaux courts. Elles sont pollinisées par les insectes et les fruits sont dispersés par les oiseaux. Le bois est dense et à grain fin, il était autrefois utilisé pour la fabrication de cannes.

Remontons vers les falaises... personnes sujettes au vertige s'abstenir ! Sur les vires* calcaires de Val Buëch-Méouge, pousse le rarissime et très discret *Scandix étoilé* (*Scandix stellata*). Cette espèce n'est présente en France que dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes où seuls 5 sites sont connus (dont 3 au sein du Parc !).



Scandix étoilé



Crave à bec rouge

Sans trop s'approcher vous pourrez admirer le ballet gracieux offert par le vol des Craves à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*). Petits corvidés entièrement noirs qui, selon les effets de lumière, se parent de légères irisations vertes et mauves sur la poitrine, les ailes et la queue. Les pattes et le bec sont rouge vermillon, ce qui permet de les distinguer aisément des autres corvidés comme le Chocard à bec jaune (*Pyrrhocorax graculus*) qui vit dans le même type de milieu (mais qui est absent du territoire). Ils nichent exclusivement dans les cavités des falaises où ils élèvent leurs jeunes et se nourrissent dans les milieux ouverts (vires, pelouses sèches, landes rases, etc.). Les populations de cette espèce sont en déclin car elles sont très sensibles au dérangement (sur leurs lieux d'alimentation et de reproduction). Le maintien de leur tranquillité est la garantie de leur survie dans ces milieux de plus en plus soumis à la fréquentation humaine (escalade, randonnées, etc.).

Éboulis sous falaise



En guise de conclusion, vous l'aurez compris à la lecture de ce livret, Eourres et Val Buëch-Méouge sont deux communes qui recèlent un patrimoine naturel exceptionnel. Mais celui-ci reste fragile. À nous, citoyens et élus, de préserver au mieux ces milieux pour que les générations futures puissent aussi s'en émerveiller.

Vous pourrez prendre connaissance de toutes les espèces végétales et animales observées (jusqu'en novembre 2018) sur nos deux communes dans l'annexe fournie avec ce livret et en téléchargement sur le site internet du parc.

Colonie lâche	une colonie est dite lâche lorsque les nids sont plus éloignés, mais dispersés sur une surface restreinte.
Corolle	ensemble des pétales d'une fleur.
Corydalis	plantes herbacées annuelles ou vivaces. Elles appartiennent à la famille des Papaveraceae.
Demoiselle	odonate qui peut replier ses ailes au dessus d'elle quand elle est posée contrairement aux libellules.
Ecorchée	se dit pour une pelouse qui laisse apparaître des zones de sol nu.
Edaphique	qui est relatif à la nature du sol.
Elytre	aile antérieure des coléoptères, fortement sclérifiée (très dure), pouvant former un étui sous lequel se replie l'aile postérieure et protégeant celle-ci.
Émonder	débarrasser les arbres ou les arbustes des branches mortes ou superflues ou de couper l'extrémité des branches à la périphérie de la cime.
Endémique	se dit d'une espèce (animale ou végétale) localisée et vivant dans une aire restreinte.
Entomofaune	désigne l'ensemble des insectes présents dans un milieu.
Essence	synonyme de « espèce », en parlant des arbres forestiers.
Exutoire	toutes les eaux dans un bassin versant s'écoulent et convergent vers un même point de sortie appelé exutoire.
Franc-pied	tige issue de semence et non de rejet.
Hampe	axe allongé dépourvu de rameaux et de feuilles, portant la ou les fleurs.
Inféodé	être attaché à quelqu'un, à quelque chose par des liens d'étroite dépendance.
IPBES	plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques. C'est un organe international indépendant créé par les États membres en 2012. Il fournit aux décideurs des évaluations scientifiques objectives de l'état des connaissances sur la biodiversité de la planète, les écosystèmes et leurs bénéfices pour les êtres humains, ainsi que les outils et les méthodes pour protéger et utiliser de manière durable ces ressources naturelles vitales. La mission de l'IPBES est de renforcer, grâce à la science, les connaissances qui serviront de fondement à la formulation de meilleures politiques pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, le bien-être à long terme des populations et le développement durable. Dans une certaine mesure, l'Ipbes accomplit pour la biodiversité ce que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) accomplit pour le changement climatique.
Labelle	pétale supérieur de la corolle des orchidées de forme et de couleur particulières, occupant par suite d'une torsion la partie inférieure de la fleur.
Lichen	organisme symbiotique* formé par l'association d'une algue microscopique et d'un champignon filamenteux.

Lisière	zone de contact entre deux formations végétales différentes.
Ocelle	tache ronde dont le centre est d'une autre couleur que la circonférence, située sur les ailes de certains insectes, notamment des papillons, sur le plumage de certains oiseaux, sur le flanc de certains reptiles, etc.
Odonates	ordre d'Insectes terrestres à l'état adulte, aquatiques à l'état larvaire, connus sous le nom de Libellules ou Demoiselles.
Oviscapte	prolongement de l'abdomen de certaines femelles d'insectes leur permettant lors de la ponte de placer les oeufs à certains endroits ou dans certains milieux choisis.
Poïkilotherme	se dit d'un animal dont la température corporelle varie avec celle du milieu ambiant.
Pratiques sylvo-pastorales	pratiques associant gestion forestière et pâturage en forêt.
Pré-bois	prairie permanente de montagne où se trouvent des arbres disséminés ou groupés, exploitée à la fois comme pâturage et pour la production de bois.
Ramée	assemblage naturel ou par la main de l'homme de branches d'arbres encore couvertes de feuilles, à la manière d'un fagot feuillu.
Saproxylique	les organismes saproxyliques, du grec <i>sapros</i> , en décomposition et <i>xylos</i> , le bois, sont des organismes qui dépendent du bois mort pour leur cycle de vie, que se soit en tant qu'abris ou source de nourriture. Ces organismes participent au recyclage de la matière organique.
Strate	niveau atteint par le feuillage des végétaux. Dans une forêt, on distingue, depuis le haut jusqu'au sol : la strate arborescente, la strate arbustive, la strate herbacée et la strate muscinale, qui est celle des mousses.
Stridulation	son aigu produit par certains insectes comme la cigale, le criquet, le grillon, grâce au frottement de deux organes striés ou rugueux (élytres, patte contre aile, plaques abdominales, etc.) et qui, généralement, prélude à l'accouplement.
Symbiose	association étroite de deux ou plusieurs organismes différents, mutuellement bénéfique, voire indispensable à leur survie. La symbiose est fréquente entre les micro-organismes [symbiotes] et des plantes ou des animaux.
Terrasse alluviale	zone plane, située sur les versants d'une vallée et constituée par des alluvions (sédiments) déposés par le cours d'eau à une certaine période.
Terrasses fluvio-glaciaires	le dépôt des alluvions transportées par les eaux troubles des rivières a eu lieu lors des périodes de glaciation de l'ère quaternaire : les eaux venant du front glaciaire, en amont, et transportant une grande quantité de matériaux remblayèrent leur lit ; en période interglaciaire, les eaux de fonte creusèrent ces dépôts, formant ainsi des terrasses. Ce phénomène d'alluvionnement et de surcreusement, appelé système fluvio-glaciaire, se répéta, établissant dans les basses vallées plusieurs terrasses étagées.
Vire	zone plate ou de pente faible au milieu des falaises verticales.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS

ABC	Atlas de la Biodiversité Communale
AFB	Agence Française pour la Biodiversité devenue au 1er janvier 2020 l'Office Français de la Biodiversité (OFB)
CEN PACA	Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur
GREPHA	Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes
IPBES	Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques
OFB	Office Français de la Biodiversité
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature

WEB ET BIBLIOGRAPHIE UTILES

www.baronnies-provencales.fr	www.floreAlpes.com
www.cen-paca.org	www.grec-sud.fr
https://cenpaca.wixsite.com/abc-jabron-baronnies	www.silene.eu
www.inpn.mnhn.fr	www.imbe.fr
https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/atlas-biodiversite-communale	www.lepinet.fr
https://www.afbiodiversite.fr/actualites/atlas-de-la-biodiversite-communale-2018-1300-communes-mobilisees-autour-de-la	www.onem-france.org
www.ofb.gouv.fr	www.ecologique-solidaire.gouv.fr/plans-nationaux-dactions-en-faveur-des-especes-menacees
www.observe-biodiversite-paca.org	www.oiseaux.net
https://uicn.fr/listes-rouges-regionales/	www.paca.lpo.fr
https://uicn.fr/liste-rouge-france/	www.gcprovence.org
www.plan-actions-chiropteres.fr	www.foretsanciennes.fr
www.apronduhhone.fr	www.smigiba.fr
www.cbn-alpin.fr	https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/observe-toire-national-sur-effets-du-rechauffement-climatique-onerc#e6
www.plantesmessicoles.fr	www.drias-climat.fr
www.eaurmc.fr	www.eaufrance.fr
www.grenha.fr	

ARTHUR L. ET LEMAIRE M., 2015.

Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), 2^e éd., 544 p.

BENCE S. ET RICHAUD S.

(CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, COORDINATION), JANVIER 2020.

Atlas des papillons de jour et zygènes. Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le naturgraphe editions. 550 p.

BOUDOT JP, GRAND D., WILDERMUTH H. & MONERRAT C., 2017.

Les libellules de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), 2^e éd., 456 p.

BRAUD Y., DUSOULIER F., LEMONNIER-DARCEMONT M., DERREUMAUX V., SARDET E., AUBIN G., BLANCHON Y., BENCE S. (Coordination). 20 juillet 2018.

Liste rouge des orthoptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL PACA.

CHAS E., LE DRIANT F., DENTANT C., GARRAUD L., VAN ES J., GILLOT P., REMY C., GATTUS J.-C., SALOMEZ P. ET QUELIN L., 2006.

Atlas des plantes rares ou protégées des Hautes-Alpes, Gap Société alpine de protection de la nature/Turriers, Naturalia Publications, 312 p.

CRAVE, PN DES ECRINS, 1995.

Faune sauvage des Alpes du Haut-Dauphiné – Atlas des Vertébrés – Tome I – Poissons, Amphibiens, Reptiles, Mammifères. 303 p.

CRAVE, PN DES ECRINS, 1999.

Faune sauvage des Alpes du Haut-Dauphiné – Atlas des Vertébrés – Tome II – Oiseaux. 272 p.

DUGUET R. ET AL., 2003.

Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France), 480 p.

INPN 2019.

La biodiversité en France — 100 chiffres expliqués sur les espèces. UMS PatriNat (AFB-CNRS-MNHN), Paris, 48 p.

KEITH P., PERSAT H., FEUNTEUN E. & ALLARDI J., 2011

Les poissons d'eau douce de France. Publications scientifiques du Museum. Biotope, Mèze (Collection Inventaires et biodiversité), 552 p.

LAFRANCHIS T., 2000.

Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France), 448 p.

LAMBRET P., RONNE C., BENCE S., BLANCHON Y., BLETTERY J., DURAND E., LECCIA MF. & PAPAIZAN M., 2017.

Révision de la Liste rouge des libellules (Odonata) de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Tour du valat, Société française d'odonatologie, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), DREAL PACA, Région PACA.

LPO PACA, GECEM & GCP, 2016.

Les mammifères de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Biotope, Mèze, 344p.

MARCHAND M-A (CEN PACA), ROY C. (CEN PACA), RENET J. (CEN PACA), DELAUGE J. (CEN PACA), MEYER D. (DREAL PACA) et HAYOT C. (Région PACA). Mai 2017.

Liste rouge régionale des amphibiens et reptiles de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), DREAL PACA, Région PACA.

NOBLE V. (CBNMD), VAN ES J. (CBNA), DELAUGE J. (CEN PACA), MEYER D. (DREAL PACA) et HAYOT C. (Région PACA). Avril 2016.

Liste rouge régionale de la flore vasculaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Conservatoire botanique national méditerranéen (CBNMD), Conservatoire botanique national alpin (CBNA), DREAL PACA, Région PACA.

PAPAIZAN M., VIRICEL G., BLANCHON Y., KABOUCHE B., 2017.

Les libellules de Provence-Alpes-Côte d'Azur. LPO PACA, SFO, OPIE PACA. Edition Biotope, Mèze (France). 368p.

ROY C. (CEN PACA), DELAUGE J. (CEN PACA), FLITTI A. (LPO PACA), MEYER D. (DREAL PACA) et HAYOT C. (Région PACA). Avril 2016.

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA), DREAL PACA, Région PACA.

VACHER JP, GENIEZ M., 2010.

Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (collection Parthénope), 600p.

Nous remercions très sincèrement les élus, les habitants, les professeurs des écoles et les écoliers des communes d'Éourres et de Val Buëch-Méouge ainsi que l'ensemble des contributeurs ayant participé aux inventaires.

POUR LA COMMUNE D'ÉOURRES :

Ils ont participé aux inventaires de l'ABC en 2018 :

Pour le CEN PACA (par ordre alphabétique) : BENCE Stéphane, DUSACQ Mathilde, GARAYOA Vincent, GUIMIÉRIER Hubert, KLEIN Arnaud, MARMIER Marin

Pour le GRENNHA (par ordre alphabétique) : DROUET Eric, RAILLOT Jean.

Les observateurs qui ont recueilli le plus grand nombre d'observations en 2018 (plus de 100) : GUIMIÉRIER Hubert (187), BENCE Stéphane (184), DUSACQ Mathilde (182), DROUET Eric (165), KLEIN Arnaud (117).

De plus, hors ABC, de nombreux observateurs ont apporté leur contribution à la connaissance de la biodiversité de la commune d'Éourres par l'intermédiaire d'associations et organisme divers qui reversent leurs observations dans la base de données naturaliste SILENE :

Observateurs pour la faune (par importance) : BENCE Stéphane, MROCZKO Cédric, PICHARD Audrey, DROUET Eric, GUIMIÉRIER Hubert, DUSACQ Mathilde, COACHE Alain, BENCE Pierre, KLEIN Arnaud, BRICAIRE Philippe, DELCOURT Guillaume, COLOMBO Raphael, MARMIER Marin, CORAIL Marc, QUELIN Lionel, MNHN Observateur non mentionné, LEBLANC Olivier, LONGIERAS Antoine, GARAYOA Vincent, MICHEL Yves, SERRURIER Bruno, VELLARD Tom, GARCIA Antony, BLANCHON Yoann, MERCIER Paulin, D'HONDT Jean-Pierre, LETARD Gabriel, RAILLOT Jean, BURALLI Florian, GATTUS Jean-Christophe, BAYLE Patrick, VANDERPERT Héloïse, SFPEM Observateur non mentionné, HENRY Pierre-Yves, DUCOS Élie, FICHIER COMMUNAL DES ONGULÉS Observateur non mentionné, MAURY Patrick, CORENTIN Yves, SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ODONATOLOGIE Observateur non mentionné, DESRIAX Pierre, DERRIEN Yves, GUILLON Jean-Alain.

Observateurs pour la flore (par importance) : CHAS Edouard, GARRAUD Luc, VAN ES Jérémie, DALMAS Jean-Pierre, ABDULHAK Sylvain, VANDERPERT Héloïse, QUELIN Lionel, VILLARET Jean-Charles, CROZE Thomas, MAURY Partick, DAT Stéphane, LEPRINCE Jacques-Henri, BREISTROFFER Maurice, REVERCHON Elisee, CARIOT & ST LAGER, GOBERT J., INCONNU, BISMAN Daniel, COLLECTIF, BENCE Stéphane, ARCHILOQUE Alain, AUTHEMAN, SAINT-LAGER Jean-Baptiste, INCONNU (A.B.H.), FOUCHER René.

POUR LA COMMUNE DE VAL BUËCH-MÉOUGE :

Ils ont participé aux inventaires de l'ABC en 2018 :

Pour le CEN PACA (par ordre alphabétique) : BENCE Stéphane, DUPRAT Alicia, DUSACQ Mathilde, GARAYOA Vincent, GUIMIÉRIER Hubert, KAPFER Géraldine, KLEIN Arnaud, MARMIER Marin, ROY Cédric

Pour le GRENNHA (par ordre alphabétique) :

ARMAND Jean, DROUET Eric, EMMERY Brigitte, LAURIAUT Christophe, MAILLOT Roger, MERCIER Paulin, RAILLOT Jean, RAILLOT Marie-Constance.

Les observateurs qui ont recueilli le plus grand nombre d'observations en 2018 (plus de 100) : DROUET Eric (787), KLEIN Arnaud (447), ARMAND Jean (381), BENCE Stéphane (323), MAILLOT Roger (181), RAILLOT Jean (174), DUSACQ Mathilde (104)

La détermination de certaines espèces a dû faire appel à des spécialistes :

BAILLET Yann, CAMA Alain, CHABOT Gilbert, CLASSEN Raphael, DROUARD Françoise, FRIN Bernard, NEL Jacques.

De plus, hors ABC, de nombreux observateurs ont apporté leur contribution à la connaissance de la biodiversité de la commune de Val Buëch-Méouge par l'intermédiaire d'associations et organisme divers qui reversent leurs observations dans la base de données naturaliste SILENE :

Observateurs pour la faune (par importance) : BENCE Stéphane, CORAIL Marc, DREAL PACA Observateur non mentionné, MROCZKO Cédric, MAUREL Nicolas, MERCIER Paulin, QUELIN Lionel, DROUET Eric, ARMAND Jean, DUSACQ Mathilde, LETARD Gabriel, CHAULIAC André, GURCEL Kevin, ROY Cédric, UGO Julien, MNHN Observateur non mentionné, BURALLI Florian, DUSOULIER François, PERROCHEAU Didier, RICHAUD Sonia, BRAUD Yoan, TEMERMANS Wim, GUIMIÉRIER Hubert, LONGIERAS Antoine, CLAMENS Alex, BORDET Philippe, DELUERMOZ Gil, DELIRY Cyrille, PHISEL Michel, TURIAULT Mélanie, BAILLET Yann, COLOMBO Raphael, RENAUX Alexis, PAPPE Aude, TOURILLON Olivier, BOCA François, GRAND Daniel, REYNAUD Pierre-Adrien, HAQUART Alexandre, MANZONI Gérard, BENCE Mattéo, JAUSSAUD Marc, COURSIER Cyril, DE-GEERT Knijf, LASTÈRE Irène, GATTUS Jean-Christophe, LECLERC David, MANON Pierre, SFPEM Observateur non mentionné, DELCOURT Guillaume, EMMERY Brigitte, FICHIER COMMUNAL DES ONGULÉS Observateur non mentionné, GUIBOUT Michel, SERRURIER Bruno, DELANNOY Albert, KAPFER Géraldine, RAILLOT Jean, ALONSO Cédric, DEBRÉ Olivier, DROUARD Françoise, DUPLAND Eliane, HENRIQUET Sylvain, MUSÉUM DE TOULON ET DU VAR Observateur non mentionné, RIGAUX Pierre, SCHMITT Gérard, ANGLARET Cedric, ANDRE Jean-Marie, BOST J.-d., BOUDOT Jean-Pierre, BOUVIER Michel, BRIARD Gérard, BRUGOT Didier, DESRIAX Pierre, FAVRE Philippe, FOREST Aymeric, LELIEVRE Thierry, MAISON Rémi, ARLAUD Kahina, ARMAND Guy, BELAUD Michel, BRAUD Rémi, BRUNELIERE Margot, COTTET Mélanie, DEBOURGÉS A., DENIS Christian, DESO Grégory, DESPREZ Jean-Marine, DESSE Jm, ENGLEBERT Florence, FAY Richard, GOBERT J, IMBERDIS Ludovic, LABOUILLE Anthony, LEBLANC Olivier, LESSE H., LLORET Gilles, MARCHAND Marc-Antoine, MAURY Patrick, MICAS Lilian, MILLE Jean-Louis, OPIE Observateur non mentionné, PETITEAU Marc, PRIEUR Jean-Marc, REYNAUD Patrice, SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ODONATOLOGIE Observateur non mentionné, SPADA Frédéric, TANGA Olivier, VERICEL Emmanuel, VETTER Nathanaël, WILLIEN Pierre, LEBLANC Franck.

Observateurs pour la flore (par importance) : CHAS Edouard, VAN ES Jérémie, GARRAUD Luc, ABDULHAK Sylvain, BUNGE Lionel, LE DRIANT Franck, REVERCHON Elisee, FLEURY Sébastien, GILLOT Philippe, DELARUE Georges, DALMAS Jean-Pierre, BREISTROFFER Maurice, DAT Stéphane, PAIGNON Hélène, CROZE Thomas, UGO Julien, ALLIER Claude, DENTANT Cédric, SENN Olivier, VILLARET Jean-Charles, SALOMEZ Pierre, CARIOT & ST LAGER, SANZ Thomas, GEVEN Michel, FOUCHER René, GOBERT J., CHALLIER Suzy, PIGEON Valérie, SCHMITT Eric, FABRE Samuel, ARDOIN René, FERRUS Lionel, LEGRIS Laurianne, INCONNU (ONF), ROLLAND Blandine, FOURNIER Daniel, HOMAND Françoise, BENCE Stéphane, ARNOUX Jean-Claude, VILLARS Dominique, BRUGOT Didier, CHATENIER Constant Xavier, CHAIX Dominique, FORT Noémie, GUYOT A.L., FILOSA Denis, VINCIQUERRA Laurent, DUPRE Rémi, FINA Robert, MAURY Partick, VERLOT Jean-Baptiste, AMAT Robert, BISMAN Daniel, DELEUIL Gabriel, GARIOD Charles-Henri, GARNIER, GIROD Louis-André, LETINOIS Daniel, MATHON Claude-Charles, TASSET Jean-Luc, VANDERPERT Héloïse, VIVAT Agnès, WIDMANN.

Rédacteurs et relecteurs du livret ABC :

Équipe du Parc : Aurélie CAROD, Violaine GUDIN, Annick DELAPLACE, Matthieu MORARD

Élus du Parc : Caroline YAFFEE, Gérard NICOLAS, Sébastien BERNARD et Eric RICHARD

CEN PACA : Lionel QUELIN, Mathilde DUSACQ

Date d'édition du livret : 2020 - Date de réalisation des inventaires : 2018

Crédits photographiques : auteur mentionné dans les légendes correspondantes

Crédits illustrations : Fanny PAGEAUD

Graphisme : Fuzz design - Impression : Imprimerie de Haute Provence



Parc naturel régional des Baronnies provençales

575 route de Nyons
26510 SAHUNE
04 75 26 79 05
baronnies-provencales.fr

Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes- Côte d'Azur

4 avenue Marcel Pagnol
13090 AIX-EN-PROVENCE
04 42 20 03 83
cen-paca.org



La Région
Auvergne-rhône-Alpes



Hautes-Alpes
le département

